



Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 10 septembre 2025

Salutations

Monsieur Thierry Clerc souhaite la bienvenue aux sociétés présentes

Selon Tractanda

1. Appel des sociétés

Tous présents, sauf :

- o Excusés : PLR, FC, Conseil des Parents, Chœur-Mixte
- o Non excusés : Paroisse, Société de Jeunesse

2. Nomination des scrutateurs

Messieurs François Genoud et Marc Progin

3. Présentation des futurs aménagements du centre du village

La Commune était représentée par Alain Heimo ainsi que Cédric Seydoux. M. Heimo a présenté les aménagements prévus sur la partie Est, la nouvelle place de sport et la partie Nord, en lieu et place du massif herbeux de la place du village.

Pour donner suite à la présentation, la discussion a été ouverte entre les autorités et les membres de l'Intersociétés.

En résumé des discussions, les membres de l'Intersociétés sont d'avis qu'en l'état actuel du projet, trop de place de parc non marquées sont supprimées. De leur côté les autorités ont argumenté le bien-fondé de leur démarche.

Finalement, l'Intersociétés est d'avis que la partie Est peut être maintenue et que des solutions de remplacement, notamment entre les deux bâtiments scolaires, sont acceptables.

En revanche, le projet de la partie Nord sacrifie beaucoup trop de places de parc non-marquées, ce qui péjorera nos lotos.

Ainsi fait à Vuadens, le 10 septembre 2025

Valérie Leclercq

Secrétaire Intersociétés